Conférence officielle du Ier arrondissement

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **35 (1906)**

Heft 20

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

servera pas tous, mais on en sauvera un certain nombre, on introduira des idées de modération dans la famille et on changera peu à peu l'opinion.

Le cardinal Manning, le vaillant champion dans la lutte antialcoolique, le fondateur de la *Ligue de la Croix*, répétait sans cesse : « Occupez-vous des enfants ! Occupez-vous des enfants. » Ce fut même la recommandation qu'il fit dans son testament.

Les sections d'enfants empêchent de tomber et les sections d'adultes relèvent les buveurs. Donc, les sections d'enfants valent mieux que les sections d'adultes.

Dans la Suisse allemande catholique, les sections d'enfants forment le *Jugenbund*. Le docteur de Werra, à Louèche, fut le premier qui, dans la Suisse catholique, organisa des sections d'enfants.

En 1904, quand le rév. chanoine Gross commença ses conférences, il ne songeait pas le moins du monde à enrôler des enfants. Ce sont eux qui lui ont demandé tout d'abord à signer l'abstinence. Dans les villages, les enfants assistaient en grand nombre aux séances données aux adultes et, avec la générosité de leur âge, ils venaient s'inscrire. B

CONFÉRENCE OFFICIELLE DU Ier ARRONDISSEMENT

Lundi 5 novembre, s'est réunie à Estavayer la conférence du corps enseignant broyard, sous la présidence de M. Barbey, inspecteur scolaire. Assistaient aussi à la réunion : M. le préfet de Weck, MM. les révérends doyens d'Estavayer et de Surpierre, MM. les révérends curés de Mannens, Léchelles et Montbrelloz ainsi que MM. Miédinger, directeur de l'Ecole secondaire, et Schorro, professeur.

Après avoir adressé, en termes bien sentis, quelques encouragements aux maîtres qui vont affronter le dur labeur du semestre d'hiver, M. l'inspecteur trace un intéressant tableau sur la marche des écoles pendant l'été. Dans la majeure partie des classes, le travail a été sérieux. L'enseignement méthodique et régulier du dessin et de la comptabilité est particulièrement recommandé.

Les membres du corps enseignant doivent s'intéresser aux questions scolaires actuelles. Dans ce but, M. Goumaz, instituteur à Fétigny, est chargé de recueillir les « glânures pédagogiques » que lui transmettront ses collègues ; un compte rendu en sera donné à la prochaine conférence.

La lecture du rapport de M. Sansonnens, instituteur à Dompierre, sur l'enseignement de l'histoire nationale est suivie d'une discussion très animée. On insiste sur la nécessité de bien lier les

faits historiques et de les juger, parfois, selon la mentalité de l'époque, en faisant remarquer aux enfants l'action constante de la Providence sur le cours des événements.

M. Equey, instituteur à Saint-Aubin, communique à l'assemblée quelques renseignements sur la méthode de gymnastique rythmique préconisée par M. Dalcroze. — Lecture est ensuite donnée d'un travail dans lequel M. l'inspecteur montre, par de nombreux exemples, comment doit être compris l'enseignement de la rédaction basé sur la méthode de concentration.

Des directions sont données sur l'interprétation du programme d'hiver, l'organisation des cours de perfectionnement, le plan de travail des conférences régionales, la préparation immédiate des examens de printemps et le travail mis à l'étude pour la prochaine réunion pédagogique cantonale.

Au banquet, excellement servi par l'aimable tenancière du « Cerf », des toasts pleins de cordialité et d'à propos sont prononcés par MM. Barbey, inspecteur, de Weck, préfet et Charrière, révérend doyen. M. Dessarzin, instituteur à Surpierre, fait valoir son expérience pour indiquer aux débutants comment ils peuvent prévenir le découragement dans la carrière de l'enseignement ; jeunes et vieux profiteront de ces précieux conseils.

En somme, conférence laborieuse qui produira d'heureux fruits.

P.

COMPTE RENDU

DE LA

conférence des instituteurs du cercle de Cugy, à Vesin

La conférence de Vesin eut lieu le 16 novembre. Elle a compris deux parties : la première, qui a duré de 1 ½ h. à 2 h., fut consacrée au cours de perfectionnement, et la seconde, de 2 h. à 4 h., fut réservée à l'école primaire.

1. *Cours de perfectionnement.*

Ce cours n'a eu qu'une leçon d'instruction civique ayant pour sujet : *Le Conseil fédéral.*

Dans cette leçon, il aurait été nécessaire que le maître eût insisté davantage sur les Départements du Conseil fédéral. Les élèves auraient ainsi mieux connu les principales subdivisions de l'Administration fédérale. Le maître aurait pu décrire plus longuement le Palais fédéral et montrer une gravure représentant cet édifice. Rappelons-nous que l'intuition doit toujours être à la base de notre enseignement même au cours de perfectionnement. — De même, on aurait dû parler